

Statut et fonction symbolique du chiac : analyse de discours épilinguistiques

Marie-Ève Perrot

Numéro 22, automne 2006

Urbanité et durabilité des communautés francophones du Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005383ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005383ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perrot, M.-È. (2006). Statut et fonction symbolique du chiac : analyse de discours épilinguistiques. *Francophonies d'Amérique*, (22), 141–152.
<https://doi.org/10.7202/1005383ar>

STATUT ET FONCTION SYMBOLIQUE DU CHIAC : ANALYSE DE DISCOURS ÉPILINGUISTIQUES

Marie-Ève Perrot
Université d'Orléans

Le présent article s'appuie sur deux corpus de chiac, vernaculaire de la ville de Moncton, au Nouveau-Brunswick, et de ses environs, caractérisé par le mélange du français et de l'anglais¹. Il prend comme point de départ une étude des discours épilinguistiques (discours sur la/les langues(s) ou les pratiques langagières) relevés dans un premier corpus constitué en 1991, pour analyser ceux relevés dans un corpus plus récent et mettre en relief des différences attestant une évolution dans le rapport aux langues.

Sur le plan linguistique, la situation qui se retrouve actuellement dans la région de Moncton se caractérise par une certaine « instabilité [...] résult[ant] de deux mouvements divergents : une anglicisation, qui continue d'assimiler nombre de francophones, et une reffrançaisement de la région de Moncton, réelle bien que discrète » (Boudreau et Gadet, 1998 : 56). Alors que la communauté francophone constitue près du tiers de la population de Moncton métropolitain, l'affichage commercial par exemple y est nettement anglo-dominant et engendre un camouflage linguistique de la communauté minoritaire pourtant juridiquement égale. En ce qui concerne le mélange linguistique qui s'opère dans cette agglomération urbaine, trois variétés coexistent² : l'acadien traditionnel, en perte de vitesse mais encore parlé par la plus vieille génération; le français acadien standardisé, langue du système éducatif, des médias et, plus généralement, des échanges formels; le chiac, code mixte issu du contact intensif du français avec l'anglais. Longtemps stigmatisé, le chiac s'affirme de plus en plus dans le paysage linguistique monctonien, en partie grâce au rôle joué par certains artistes (chanteurs, poètes et romanciers) et médias locaux³. L'article met en lumière les répercussions de ce récent changement de statut du vernaculaire dans les discours épilinguistiques des jeunes francophones de Moncton.

Corpus et méthodologie

Les deux corpus ont été constitués à dix ans d'intervalle (1991 et 2001) dans une école secondaire de langue française de l'agglomération de Moncton, située à Dieppe. Les conditions étaient strictement identiques : la finalité de l'enquête avait été, dans un premier temps, occultée, et les élèves avaient pour consigne de se servir comme base de discussion d'un questionnaire écrit portant sur divers aspects de leur vie quotidienne. Par groupes de deux, ils étaient laissés seuls avec le micro dans une salle de l'école pendant

une trentaine de minutes. Lors de ces deux enquêtes, la grande majorité des informateurs a spontanément adopté le chiac, de toute évidence le code non marqué au sein du groupe de pairs.

Il serait toutefois abusif de voir dans le chiac « la langue officielle » de l'école, comme le dit l'un des informateurs. C'est au chiac et à ceux qui le parlent que nous nous intéresserons principalement dans le présent article, sans vouloir donner une fausse image du corpus : sur les 56 informateurs enregistrés, une dizaine n'a *pas* fait le choix du chiac et parle un français exempt ou quasi exempt d'anglais.

Il faut préciser que l'objectif premier de l'enquête était la description linguistique du vernaculaire et non l'analyse des représentations langagières. Les discours épilinguistiques sont donc appréhendés à partir d'une enquête qui ne cherchait pas – du moins pas directement – à les provoquer. Les passages sur lesquels nous nous appuyons ont été suscités par la seule question suivante : « Es-tu optimiste ou pessimiste pour la situation du français au Nouveau-Brunswick? »

Sur un total de 23 groupes de deux élèves retenus pour l'analyse, deux n'ont pas eu le temps de répondre à cette question située en fin de questionnaire, 5 ont fourni des réponses trop succinctes pour être significatives⁴, 16 enfin ont réellement développé leur réponse. 13 parmi ces derniers, choisis pour leur caractère représentatif, sont cités dans notre analyse, certains à plusieurs reprises.

Objectifs de l'article

À partir du corpus 1991, nous avons montré (Perrot, 2001) comment l'on passait du chiac assumé, voire revendiqué comme français véhiculant une identité francophone spécifique, à des positionnements progressivement plus complexes et ambigus, pouvant aller jusqu'au dénigrement et au rejet; la conscience de parler un français différent et la réflexion sur la qualité de ce français pouvaient alors engendrer un sentiment d'insécurité linguistique qui, poussé à l'extrême, rendait problématique la construction de l'identité.

Dans les pages qui suivent, nous montrerons tout d'abord comment, dix ans après, s'intériorise la situation de conflit linguistique et comment se manifeste la résistance à la domination de l'anglais. La majeure partie de l'article sera ensuite consacrée à l'affirmation du chiac, très frappante dans ce nouveau corpus. Nous interrogeant sur la fonction symbolique du vernaculaire, nous tenterons d'expliquer l'apparent paradoxe que constitue l'affirmation, dans le même temps, d'un discours de résistance à l'anglais et d'un code mixte issu du contact intensif du français avec l'anglais. Nous montrerons aussi que pour nombre d'informateurs, le chiac fonctionne comme emblème identitaire, en résistance à la domination du français standardisé⁵.

Domination de l'anglais/résistance à l'anglais

Les thèmes mentionnés dans cette partie sont des constantes observables tout au long du corpus, en différents points du continuum d'anglicisation.

Comme c'était déjà le cas dans le corpus 1991, les informateurs expriment à plusieurs reprises la conscience qu'ils ont d'occuper une position géographique fragile : minoritaires au sein des provinces maritimes, les francophones se situent entre un Québec peu solidaire et des États-Unis menaçants⁶ :

disons que le Québec se séparerait là / du Canada comme / je pense que le français comme / disparaîtrait probablement vite ici 'cause / comme surtout qu'on est *right* proches des États-Unis *right* / vraiment comme / on est influencés par l'anglais (Ga-Le)

Les limites du bilinguisme officiel sont sans cesse évoquées dans des extraits où l'on déplore la difficulté de vivre en français en dehors des sphères privée ou communautaire :

je trouve pas ça comme juste / nous-autres faut qu'on apprenne l'autre langue anglaise pis parler anglais aux autres / (...) / moi ça m'enrage que nous-autres i faut qu'on se torde la langue pour zeux *but* zeux se tordont pas la langue pour nous-autres (Le-Le)

Le déni des droits linguistiques dans une société de bilinguisme asymétrique provoque un sentiment d'injustice ou de rage. Céder quotidiennement aux pressions de la langue dominante, par nécessité ou facilité, engendre aussi la crainte de l'assimilation :

on va être assimilés si que ça continue / comme / tu vas au centre d'achats pis tu commences en anglais pis c'est pas ça que tu devrais faire / tu devrais demander en français (Bo-Lé)

Malgré cela, ce corpus se distingue par l'optimisme qui s'en dégage, plus affirmé et généralisé que dans le corpus 1991 : dans les 16 groupes qui ont développé leur réponse, deux expriment l'indifférence, quatre l'incertitude, tous les autres se déclarent optimistes, voire très optimistes.

Les informateurs sont très conscients des acquis dans les domaines de l'éducation et de la culture dont ils bénéficient grâce aux luttes menées par leurs parents. Ils perçoivent aussi le rôle que leur génération doit jouer pour l'amélioration de la situation du français dans la région, notamment par la transmission de la langue à leurs propres enfants et la scolarisation de ces derniers au sein du système francophone. Tout au long du corpus, ils dessinent l'image d'une communauté pleine de vitalité, en mouvement. De façon significative, la peur de perdre sa langue, souvent répétée dans le corpus 1991 dans des énoncés à tonalité pessimiste, ne transparait ici que pour mieux affirmer la volonté de résistance :

L1- ben si qu'on est juste là pis si on arrête ben c'est sûr l'anglais va dominer comme

L2- heu moi je suis optimiste aussi / mais c'est ça i faut pas qu'on arrête de travailler pour parce que / tu sais / c'est quand même en risque d'extinction / [...] / ça fait je crois c'est quand même très important de continuer à se battre pour / parce que si qu'on arrête on va touT le perdre (Mi-Le)

Par leur homogénéité, les extraits ci-dessus rendent tangibles la transmission et l'intériorisation d'un « discours commun » (Fénoglio, 1997 : 249) sur la lutte pour la sauvegarde de la langue française.

Quel(s) français?

Résister à la domination de l'anglais et sauvegarder la langue française : mais de quel(s) français s'agit-il ici? Cette question mérite qu'on s'y arrête dans la mesure où, rappelons-le, la plupart des informateurs ont fait le choix du chiac dans le cadre de cette enquête. On relève ainsi dans le corpus des commentaires sur la situation linguistique fortement anglicisés :

j'aimerais *still* qu'on pourrait *seriously* le [le français] *keep-er because* / je sais pas ça serait juste *weird* comme t'entendrais yinque *no one* parler comme / ça serait *really crazy* que t'es français / on devrait pouvoir le *keep-er* (Lé-Ga)

Par-delà leur caractère *a priori* paradoxal, de tels passages, déjà observés dans le corpus 1991, tendent à prouver que ces informateurs se représentent le chiac comme une variété de français. Dans cette optique, il faut insister sur le fait que le chiac inscrit le conflit linguistique à l'intérieur de la langue dominée, inversant ainsi dans ses formes mêmes le rapport entre les langues en présence. Malgré la forte influence de l'anglais, les emprunts s'insèrent dans une matrice française quantitativement, structurellement et symboliquement dominante.

En revanche, le recours à l'anglais proprement dit fait figure de comportement marqué au sein du groupe. C'est bien ce qui est exprimé dans les lignes suivantes, où l'informateur établit une distinction claire entre « parler anglais » d'une part et « dire des mots anglais » mais « parler français quand même » (c'est-à-dire parler chiac) d'autre part :

ça que je trouve vraiment stupide là / ok je vas le dire / le monde qui parle anglais dans une école français là / ça me *piss off* / tu marches dans les rangées de casiers là pis t'entends du monde parler en anglais / c'est comme *what the hell* / je sais que moi je dis des mots anglais mais je parle le français quand même / j'ai été élevé avec le chiac (Co-Lé)

Parler chiac, c'est donc ici refuser de parler anglais : c'est parler français et affirmer ainsi son identité francophone.

Nommer sa langue

Comme en témoigne l'extrait précédent, les informateurs non seulement parlent chiac, mais *en* parlent, en le nommant. Car ce code mixte possède un nom, aboutissement d'un processus de vernacularisation au sens où l'entend Gabriel Manessy, c'est-à-dire « la prise de conscience par les locuteurs eux-mêmes de la spécificité de leur usage et la constitution de celui-ci en une variété discernable et reconnue » (1993 : 413). Comme le dit Cécile Canut, nommer, c'est en effet « construire », « homogénéiser, clôturer un ensemble de réseaux ou d'éléments à l'origine en relation les uns avec les autres de manière hétérogène », c'est « faire exister » et ainsi « légitimer [...] une réalité linguistique occultée » (2000 : 2).

La présence du terme « chiac » dans le corpus 2001 constitue pourtant une nouveauté par rapport à 1991. Lors de la première enquête, sur les 87 questionnaires écrits préalablement distribués pour identification et sélection des informateurs, on n'en relevait que trois occurrences à la rubrique « langue parlée à la maison ». Rarement mentionné à l'écrit, il n'apparaissait qu'une fois dans les entretiens enregistrés, dans un contexte bien particulier – un laborieux discours de dévalorisation du chiac devant une détentrice de la norme légitime :

on dirait je m'exprime pas très bien / comme / c'est / pas français français la manière / c'est juste / je vas employer le chiac

Le nom est ici convoqué pour permettre à une informatrice mal à l'aise de justifier l'écart observé entre son vernaculaire anglicisé et le français standardisé de son interlocutrice. Dans le reste du corpus, on relevait les expressions « la langue », « la langue française », « le français » dans des passages généraux sur la situation linguistique au Nouveau-Brunswick et « ma/notre langue », « mon/notre français » (renvoyant vraisemblablement au chiac) dans des passages plus personnels.

Dans la dernière enquête, le terme « chiac » apparaît aussi bien dans les questionnaires écrits que dans les entretiens. Sur les 94 questionnaires, on en relève 17 occurrences, toujours à la rubrique « langue parlée à la maison » :

- 7 occ. : « chiac »
- 1 occ. : « chiac (français) »
- 1 occ. : « chiac (anglais-français) »
- 3 occ. : « français (chiac) »
- 1 occ. : « français et anglais (chiac) »
- 1 occ. : « français / anglais (chiac) »
- 2 occ. : « français, chiac, anglais »

La ponctuation (parenthèses, virgules, tirets et barres obliques) ainsi que l'ordre dans lequel les différents systèmes sont convoqués permettent d'esquisser toute une palette de représentations. Soit une réelle autonomie est accordée au chiac (il est mentionné seul

ou dissocié du français et/ou de l'anglais grâce aux virgules), soit l'informateur choisit de mettre en exergue l'un des trois systèmes (« chiac », « français » ou « français/anglais » c'est-à-dire sans doute « mélange ») et l'explicite dans une parenthèse par l'un des deux autres : toutes les variations sont alors possibles.

La présence du nom « chiac » se confirme à l'oral :

1. on parle même pas français comme on parle chiac so / (...) / tout le temps de plus en plus d'anglais dans notre langage (Li-Co)
2. je sais que moi je dis des mots anglais mais je parle le français quand même / j'ai été élevé avec le chiac (Co-Lé)
3. je veux *right* que mes enfants parlent bien bien le français là / je veux pas qu'i parlent chiac non plus / ben moi je parle chiac (Be-Le)
4. L1- le monde principalement parle chiac
L2- c'est notre chiac / c'est notre langue / on l'appelle le français / parce que ben / vraiment on est français / pis on est original avec la *way* qu'on parle (Ar-Go)
5. moi je suis ben *proud* d'être française / même si que / c'est de même là / je suis chiac comme le djâble (Be-Le)
6. je suis plus confortable à parler français et chiac qu'à parler anglais / j'aime ben mieux parler français (Bo-Le)

Deux remarques s'imposent : tout d'abord, le chiac est toujours rattaché à « je » ou « nous », dans des passages intimes d'évaluation des pratiques personnelles ou de la communauté. Dans les passages plus généraux répondant directement à la question sur la situation linguistique au Nouveau-Brunswick, on relevait les expressions « le français » ou « la/notre langue française ». Deuxièmement, dans chacun des extraits cités, le chiac est envisagé dans son rapport au français (ce que laissaient déjà transparaître bon nombre de réponses aux questionnaires écrits), selon la gradation suivante : le chiac n'est « même pas » du français, à cause des emprunts anglais (ex. 1); le chiac est du français « quand même », malgré les emprunts anglais (ex. 2); c'est du mauvais français (ex. 3); c'est un français original, véhiculant une identité francophone (ex. 4); un français qui n'empêche pas la fierté française (ex. 5). Dans l'exemple 6, le français et le chiac sont cette fois explicitement dissociés par le coordonnant « et » (comme ils l'étaient par la virgule dans le questionnaire écrit). La suite de l'énoncé semble renvoyer à une opposition perçue globalement entre le français et l'anglais, le terme « français » incluant ici les différentes variétés.

Ce souci constant de hiérarchisation montre à quel point les informateurs sont conscients des différences existant entre le chiac et le français standardisé⁷. Si pour certains le sentiment d'une discordance entre usage vernaculaire et « bon usage » peut provoquer l'insécurité linguistique, les passages de dévalorisation du français parlé sont moins nombreux et moins douloureux qu'ils ne l'étaient en 1991. Mais surtout, par-delà

l'hétérogénéité des jugements de valeur personnels sur le chiac, c'est le fait de dire le nom de la langue qui est révélateur ici : l'évolution observée entre les corpus 1991 et 2001 nous semble aller dans le sens d'une véritable affirmation identitaire.

Résistance au standard et relativité de la norme

Nous l'avons dit, les informateurs sont ici entre eux, échappant au contrôle des professeurs comme à celui de l'enquêteur. Mais c'est tout de même dans les murs de l'école, institution normative par excellence, et dans le cadre d'une enquête présentée comme émanant de l'université qu'ils parlent chiac, et qu'ils en parlent en le nommant. Dès lors, c'est peut-être avant tout une forme de résistance au standard qui se donne à entendre au fil de ces entretiens.

La résistance au standard est parfois exprimée très explicitement. Les excès de la politique linguistique de l'école et ses effets pervers étaient déjà évoqués dans le corpus 1991. Dans le corpus 2001, on relève un échange dans lequel les informateurs dénoncent une véritable tyrannie du standard aboutissant – comble d'ironie! – à la discrimination de la langue anglaise :

L1- la langue française est officielle au Nouveau-Brunswick / on est dans une école français / on peut pas écouter de musique anglaise *but* on / on est forcés / un cours obligatoire / de anglais / anglais 9 anglais 10 / on est forcés de le prendre / *but* on peut pas écouter de musique anglaise dans l'école / dans les *bus* pour rien / i discriminont la langue anglaise / on est supposés *watch-er everything* en français / écouter *everything* en français / touT faire en français / i nous forçont de parler français à l'école

L2- *yeah* i devraient nous laisser comme / quand même faire de quoi de anglais comme / on va quand même continuer à parler français / c'est pas comme si qu'on va arrêter

L1- on vient à l'école française on n'a pas de choix là / chez nous je parlerai comme en français / ça va pas changer juste à cause que j'écoute un / un *anyway* je vas pas écouter de musique française *cause* j'aime pas ça / pis là télévision c'est pas souvent je l'écoute en français ça dépend

L2- *here you go* / on va *still* parler en français / l'école nous laisse pas écouter de musique anglaise / ça met *freedom of rights* / *freedom of speech* dans la *bill of rights* / *freedom of speech* ça devrait être la *freedom* de la langue tu veux parler dedans / on est pas à la *jail* icitte / [...] on peut juste pas parler la *way* qu'on veut (Mel-Bel)

L'exaspération des informateurs contre la rigidité de l'institution est d'autant plus forte qu'ils ne se sentent pas eux-mêmes menacés dans leurs pratiques langagières par la domination de l'anglais (« on va quand même continuer à parler français / c'est pas comme si qu'on va s'arrêter »; « chez nous je parlerai comme en français / ça va pas changer [...] »; « on va *still* parler en français »). Ce plaidoyer pour la liberté de parole

(« parler la *way* qu'on veut ») fait figure de discours extrême, mais on relève dans la partie la plus anglicisée du continuum plusieurs passages allant dans le même sens. Dans le premier extrait ci-dessous, L2 dénonce à son tour les effets pervers de la pression du standard (« plus qu'i poussent / moins qu'on va »; « je trouve qu'i poussent trop »); le discours de L1, beaucoup plus élaboré, constitue une véritable réflexion sur la relativité de la norme et tient lieu, indirectement, de revendication de la légitimité du *chiac*. L'affirmation de la relativité de la norme va ici jusqu'à une certaine indifférence par rapport à la langue parlée, qui n'est plus perçue comme un enjeu – du moins un enjeu autre que celui de la simple communication :

L1- ben moi je suis ja- / je suis pas vraiment comme / tu sais / français *all the way* comme

L2- ben moi non plus

L1- anglais *all the way* / c'est juste comme / je trouve le monde porte trop attention à ça pis comme / la langue c'est juste comme / pour se / pour communiquer entre nous autres comme / tu sais comme si on parle qu'est-ce qu'est la différence

L2- moi je trouve que plus qu'i poussent / moins qu'on va / je veux dire si i poussent pis poussent pis poussent *well jeez*

L1- as-tu *ever* pensé *though* / si que comme notre langue comme *chiac* là ça serait comme la seule langue qui existe pis là l'anglais pis le français auraient été inventés comme / à partir de notre langue comme / ça serait comme / oh c'est *bad* de parler anglais pis français là / tu sors de ta langue là *watch out* / tu sais quoi je veux dire là c'est *right weird* comme / tu sais si que nous autres notre langue aurait été la *first* comme / ça serait *right* différent / c'est ça que moi je trouve *weird* pis comme / je sais pas / c'est *right*

L2- je sais pas je trouve qu'i poussent trop (Li-Co)

Ces mêmes thèmes (relativité de la norme et indifférence par rapport à la langue parlée) se retrouvent respectivement dans les deux exemples suivants :

L1- français au Nouveau-Brunswick / moi vraiment *as long* qu'on / peut garder notre langage comme

L2- qu'on aye le droit de parler français *anywhere* au Nouveau-Brunswick je suis *fine as long* que ça reste bilingue / moi je suis satisfait / pas besoin d'être français de France ou québécois ou *whatever* comme / *whatever* qu'on parle *right now* là c'est comme anglais pis français mêlés ensemble / c'est juste *fine* pour moi

L1- *just as long* qu'on perde pas notre langue française

L2- si qu'on peut la garder *somewhat* moi je suis satisfait avec ça (Co-Lé) un langage c'est un langage [...] une langue c'est juste un symbole c'est rien de / pour moi c'est rien de vraiment important / *but* / c'est pas tout le monde qui pense de même (Go-Le)

Tous ces passages semblent constituer autant de réactions au discours officiel de l'école sur le français standardisé comme norme légitime. C'est sans doute dans cette perspective qu'il faut appréhender un entretien se distinguant des autres par ses productions très contrastées : L1 et L2 évaluent différemment les exigences de l'interaction et ne font pas les mêmes choix de code. L1 tente d'emblée d'adopter un registre formel (c'est-à-dire principalement un français exempt d'emprunts anglais) tandis que L2 poursuit spontanément en chiac. On remarque plusieurs étapes dans la mise en place de l'échange : à son deuxième tour de parole, L1 reprend l'emprunt *parties* utilisé par L2, mais revient aussitôt à un discours surveillé (voir la recherche du mot juste « d'habit- heu habituellement » plutôt que l'emprunt répandu *usually* utilisé par L2, puis l'hypercorrection « d'habituellement »). À son quatrième tour de parole, il revient brutalement sur son choix de départ pour produire des énoncés mixtes (passage en gras) :

(Réponse à la question : Que faites-vous et où allez-vous quand vous sortez le soir ou les fins de semaine?)

L1- les fins de semaine j'aime de passer du temps avec mes amis / aller chez mes amis / heu / souvent boire un peu d'alcool ou quelque chose / ou / on essaye de se trouver quelque chose à faire

L2- *parties*

L1- yeah quand-ce qu'y a des partieS on aime y aller // heu la plupart du temps je suis libre de sortir quand-ce que je veux heu / mes parents ont pas vraiment d'objections / à moins que je rentre pas heu / dépasser comme quatre heures du matin / d'habit- heu habituellement c'est ok / heu des fois j'ai des conflits avec mes parents à cause que je prends l'auto si j'arrive vraiment tard / c'est touT

L2- moi *usually* i care-ont pas *as long* que je *call* / je leur dis ioù-ce que je suis / pis y a pas *really* de limites / heu / des fois si je *call* pas pis je couche à la maison ma mère *bitch but / whatever*

L1- j'ai souvent l'impression que mes parents comprennent pas que l'école est stressante et que je suis souvent fatigué et que le matin je pourrais utiliser plus de repos que j'ai d'habituellement / à part de ça je trouve en général mes parents sont vraiment gentils / mais avec l'école je trouve qu'i sont un petit brin trop stricts

L2- moi *well* / yeah mes parents / je *figure* qu'i comprennent *cause* i ont mon âge / i avont eu mon âge *but* / mes parents *party-ont but* / je sais pas / des fois c'est *kind of weird* / problèmes avec zeux / ma mère *trip out* quand je fais pas du *stuff around* la *house* / pis yeah ma famille est important pour moi *but* / j'aimerais qu'i comme / *relax* un petit brin /

L1- *right now* j'ai pas de *job* / la plupart de mon argent *well / pretty much* touT mon argent vient de mes parents / un jour / *well soon* faudra j'arrête de *bummer off* zeux à cause comme / je sais qu'i peuvent pas *afford-er* de me faire vivre pour toute leur vie comme / j'avais une *job* comme je

travaillais pour le transport comme / je délivrais des papiers *well* / ça *work*-ait pas vraiment à cause que le monde me payait pas comme / je me faisais presque pas d'argent *so* j'ai *quitté* / astheure *well* j'ai juste pas de *job* pis / je cherche pour une I *guess* (Pri-Ga)

La convergence n'est que très ponctuelle car par la suite L1 ne relâchera plus ses efforts. L'intérêt de cet entretien réside en ceci que la divergence est maintenue jusqu'à la fin, sans pour autant nuire au bon déroulement de l'interaction. C'est seulement lorsqu'ils abordent la question de l'avenir du français que l'on perçoit dans le discours de L2 une trace d'autosurveillance (« r- », amorce de *right*, corrigée par « vraiment ») :

L1- je pense tout le monde devrait être fier de garder leur langue pis devrait faire un effort comme / préserver la langue française pour faire sûr que comme / que / tu sais que la société devienne pas comme anglaise là / c'est vraiment important qu'on / qu'on garde notre langue

L2 - moi je trouve c'est r- / vraiment important garder notre langue française *cause* / comme tu peux dire je *struggle* à parler en français comme *right* ben / je suis *right* bilingue *but* comme / je fais pas l'effort pour parler français non plus

L'autocorrection intervient typiquement lorsque L2 reproduit les propos de L1 sur la sauvegarde de la langue. Dans un premier temps, l'informatrice dévalorise son parler « bilingue » puis se distancie à nouveau du discours commun légitime en admettant ne pas faire d'efforts, ce qu'elle a largement prouvé tout au long de l'entretien.

Conclusion

La principale nouveauté de ce corpus, par rapport à celui de 1991, est l'affirmation du chiac, qui se manifeste par la présence accrue du terme lui-même et, indirectement, par des discours plus ou moins élaborés sur la relativité de la norme. Majoritairement perçu par ceux qui le parlent comme une variété de français véhiculant une identité francophone, le chiac permet un double positionnement, en résistance à l'anglais (langue dominante) et au français standardisé (variété dominante).

Dans un article sur les attitudes en situation minoritaire, Annette Boudreau et Françoise Gadet écrivaient :

Anglicisation et standardisation polarisent les transformations que traverse l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Pour ne pas aliéner les francophones qui parlent un français plus ou moins éloigné du standard, il faudrait savoir reconnaître une place à leur variété dans le répertoire linguistique. Ne pas en tenir compte, c'est favoriser l'anglicisation (1998 : 61).

De toute évidence, le chiac n'est plus le tabou qu'il a été, il s'est fait une place dans le répertoire linguistique. Il est toutefois important de souligner que, comme semble

l'indiquer l'analyse linguistique comparative des corpus 1991 et 2001 (Perrot, 2003), l'affirmation du chiac ne va pas de pair avec une augmentation de l'anglicisation dans le discours des jeunes francophones.

Les deux mouvements actuels – affirmation du chiac et standardisation – ne seraient donc pas divergents, mais bel et bien parallèles. Les travaux de Boudreau les plus récents⁸ confirment l'existence, dans différents types d'espaces publics, d'une dynamique particulière qui favorise l'élargissement et la diversification du répertoire linguistique et contribue ainsi à créer un contexte favorable au maintien et à la revitalisation du français.

NOTES

1. Pour une synthèse récente des caractéristiques linguistiques du vernaculaire chiac, voir Perrot (2005).
2. Il faudrait parler ici de continuums. Une étude sociolinguistique destinée à cerner la nature et l'ampleur de la variation dans l'ensemble de la communauté francophone n'a pas été menée à ce jour. Il est clair que le français parlé à Moncton dépend tout autant de facteurs tels l'âge, le milieu socioéconomique et le niveau d'éducation que de facteurs liés à la situation d'interlocution. Aussi, s'il est commode, pour plus de clarté, de distinguer plusieurs variétés, c'est en gardant toujours à l'esprit le caractère fluctuant des usages et le flou des frontières existant entre ceux-ci. Par ailleurs, dans les corpus présentés ci-dessous, les productions discursives anglicisées des informateurs s'organisent également selon un véritable continuum d'anglicisation.
3. Sur la place du chiac dans la littérature acadienne contemporaine, voir Raoul Boudreau (2001). Pour ce qui concerne les médias, lire Annette Boudreau (2005), qui montre comment l'expérience récente des radios communautaires a pu amener les Acadien(ne)s à prendre la parole dans l'espace public en utilisant leur propre vernaculaire.
4. Ces réponses vont de l'optimisme à l'indifférence : « je pense que le français va venir bien au Nouveau-Brunswick »; « c'est important le français sinon il n'y en aura plus »; « des fois je suis optimiste des fois pessimiste ça dépend de la *mood* que je suis dedans »; « je *care* pas vraiment ».
5. Voir également les conclusions d'Annette Boudreau (2003) dans un tout autre type de contexte : l'auteure analyse le rôle du vernaculaire dans la construction identitaire d'un groupe de francophones travaillant dans un centre d'appels de Moncton et montre comment il permet « la création d'un espace *pour* soi, hors du contrôle des anglophones et des francophones standardisants ».
6. Dans les extraits, les termes d'origine anglaise qui, dans les enregistrements, conservent leur prononciation anglaise, sont en italiques. Les affixes français restent en roman et sont distingués par un tiret. Les majuscules finales signalent la réalisation d'un morphème de pluriel à l'anglaise (*partieS*) ou la réalisation d'une liaison sans enchaînement (*toiT*).
7. Sur ce point particulier, voir Boudreau et Perrot (2005).
8. Pour des exemples d'analyses menées dans différents types d'espaces publics (centres d'appels, radios communautaires, milieu scolaire), lire les travaux cités précédemment : Boudreau (2003) et (2005), Boudreau et Perrot (2005); pour ce qui concerne le domaine du tourisme, voir Boudreau et White (2004).

BIBLIOGRAPHIE

- BOUDREAU, Annette (2003), « Le vernaculaire comme phénomène de résistance : le cas d'un centre d'appels », communication présentée lors du colloque « Contacts de langues et minorisation : systèmes, pratiques et représentations », du 3 au 5 septembre 2003, Bramois (Suisse).
- BOUDREAU, Annette (2005), « Le maintien et la revitalisation du français dans les Provinces Maritimes : l'exemple des radios communautaires », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 439-454.
- BOUDREAU, Annette, et Françoise GADET (1998), « La situation sociolinguistique des francophones minoritaires en Acadie », dans Ambroise Queffélec (dir.), *Le français en Afrique : francophonies, recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition, n° 12, p. 55-61.
- BOUDREAU, Annette, et Marie-Ève PERROT (2005), « Quel français enseigner en milieu minoritaire? Le cas de l'Acadie », *Construction de compétences plurielles en situation de contacts de langues et de cultures*, revue en ligne Glottopol, n° 6 (juillet), p. 7-21.
- BOUDREAU, Annette, et Chantal WHITE (2004), « The Turning of the Tides in Acadian Nova Scotia: an Example of How Heritage Tourism is Changing Language Practices and Representations of Language », *Revue canadienne de linguistique = Canadian Journal of Linguistics*, vol. 49, n° 3-4, p. 1001-1025.
- BOUDREAU, Raoul (2001), « Les langues en contact en littérature acadienne », *Traverses*, Bulletin du L.A.C.I.S., Université de Montpellier, n° 3, p. 53-73.
- CANUT, Cécile (2000), « Le nom des langues ou les métaphores de la frontière », *Frontières* (revue électronique du CERCE), n° 1 (automne), p. 1-18.
- FÉNOGLIO, Irène, (1997), « Parler d'une langue, dire son nom », dans Andrée Tabouret-Keller (dir.), *Le nom des langues tome 1. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain, Peeters Publishers, p. 241-250.
- MANESSY, Gabriel (1993), « Vernacularité, vernacularisation », dans Didier de Robillard et Michel Beniamino (dir.), *Le français dans l'espace francophone : description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, t. 1, Paris, Honoré Champion, p. 407-417.
- MOREAU, Marie-Louise (dir.) (1997), *Sociolinguistique : concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.
- PERROT, Marie-Ève (2001), « "Même si qu'i tournont everything en anglais on peut still garder notre langue". Les jeunes Acadiens et leur(s) langue(s) : l'exemple de Moncton », actes du colloque international *Langues en contact et incidences subjectives*, des 16 et 17 juin 2000, Université Montpellier III, *Traverses*, n° 2, p. 139-153.
- PERROT, Marie-Ève (2003), « Dix ans après : quelques observations sur l'évolution du chiac », communication présentée lors du colloque « Contacts de langues et minorisation : systèmes, pratiques et représentations », 3-5 septembre 2003, Bramois (Suisse).
- PERROT, Marie-Ève (2005), « Le chiac de Moncton : description synchronique et tendances évolutives », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 307-326.